

Interreg – Océan Indien

France – Afrique - Océanie

Programme de coopération Outre-Mer

Le programme Interreg V océan Indien vise à renforcer l'insertion régionale de La Réunion et de Mayotte dans l'océan Indien en répondant aux enjeux de co-développement des pays de la zone. Le Conseil Régional de La Réunion est autorité de gestion de ce programme.

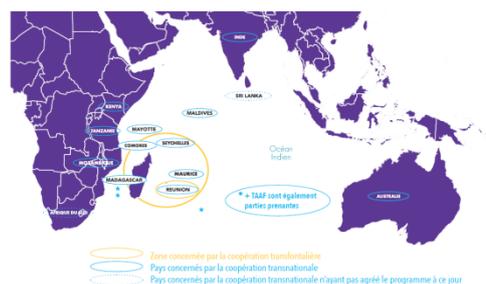
Le programme Interreg V océan Indien dispose d'un **budget de 63,2 M€ de FEDER** et couvre 2 composantes de la coopération territoriale européenne :

➤ **La coopération transfrontalière**, qui concerne la coopération entre La Réunion et les pays de la COI (Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice), pour un **montant de 41,4 M€**,

➤ **La coopération transnationale**, qui concerne la coopération entre La Réunion, Mayotte et les pays suivants : Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Maldives, Inde, Australie, les Terres Australes et Antarctiques Françaises pour un **montant de 21,8 M€**.

Budget Total : 74,3 M€ - Taux de cofinancement FEDER : 85%

Mis à jour le : 23/06/2022



Zone concernée par la coopération transfrontalière
Pays concernés par la coopération transnationale
Pays concernés par la coopération transnationale n'ayant pas agréé le programme à ce jour

Sur quels objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



**OT 1 :
Innovation**

OS 1 : Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation sur des thématiques partagées au sein des pays de l'océan Indien

OS 2 : Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données de centres de recherche scientifique et technique au service du développement durable des pays de l'océan Indien



**OT 3 :
Compétitivité PME**

OS 3 : Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de l'océan Indien



**OT 5 :
Risques**

OS 4 : Améliorer les capacités de prévention et de gestion des risques en cas de catastrophes naturelles, sanitaires et environnementales dans l'océan Indien



**OT 6 :
Environnement**

OS 5 : Accroître la valorisation du patrimoine naturel et culturel dans les pays de l'océan Indien



**OT 10 :
Education**

OS 6 : Élever le niveau de compétence dans les pays de l'océan Indien, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expériences

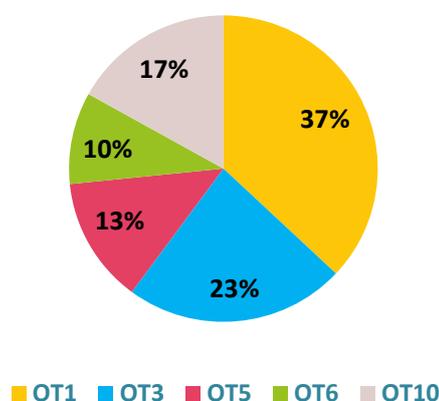
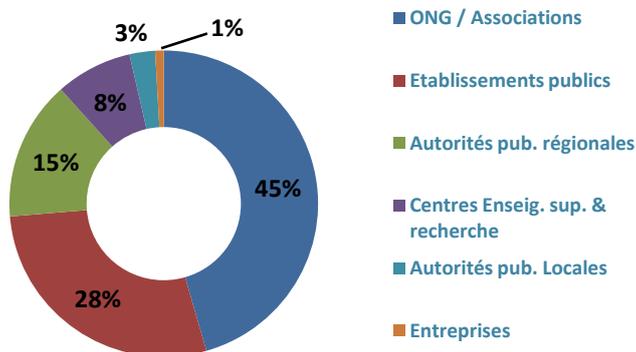
Où en est la mise en œuvre du programme ? (Situation au 31/12/2022 en Millions d'€)

Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus	
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*
OT 1 : Innovation	31,4	26,7	21,4	80,15 %	40	40
OT 3 : Compétitivité	13,1	11,2	13,4	119,64 %	79	79
OT 5 : Risques & changement clim	7,7	6,5	7,7	118,46 %	13	13
OT 6 : Environnement	4,3	3,6	5,6	155,56 %	20	20
OT 10 : Education	13,3	11,3	9,8	86,73 %	70	70
Total (hors assistance technique)	70 M€	59 M€	57,9 M€	98,14 %	222	222

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

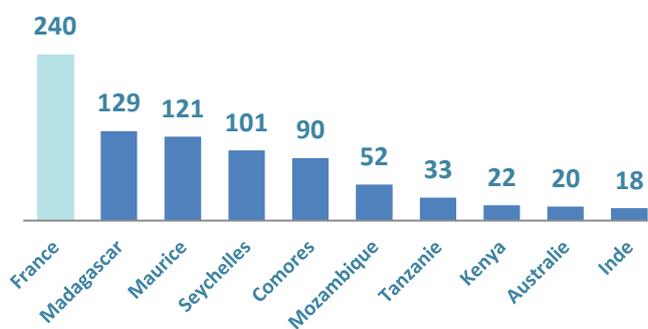
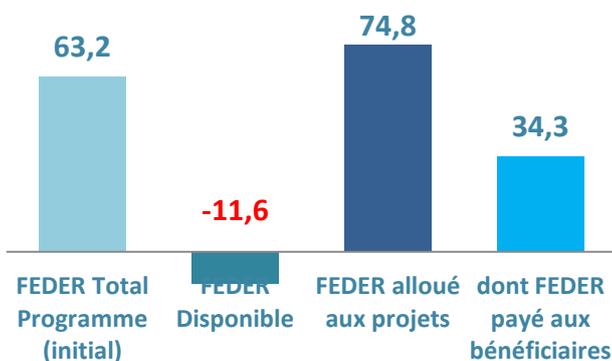
Qui sont les bénéficiaires des financements ?

Quelles sont les thématiques financées par le programme ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? Situation au 31/12/2022 (en Millions d'€)

Répartition des bénéficiaires par pays participant



La surprogrammation fait que le « FEDER disponible » est négatif...

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement du programme Interreg V océan Indien

Le programme Interreg V océan Indien est ouvert aux porteurs de projets situés à La Réunion et/ou Mayotte. Les projets doivent associer au minimum 1 partenaire situé dans un pays tiers de la zone éligible.

Le dépôt des dossiers se fait au fil de l'eau pour la plupart des dispositifs et via des appels à manifestation d'intérêt ou des appels à projets ouverts spécifiquement pour quelques-uns d'entre eux. C'est le cas du soutien à la préservation du patrimoine culturel, qui a fait l'objet d'un appel à projets en janvier 2020. Il n'est pas prévu d'autre appel à projets.

Les projets emblématiques du programme Interreg V océan Indien

Projet : Pôle de Protection des Plantes (3P)

Renforcer la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des populations de l'océan Indien



Extension du pôle 3P, © R. Solesse, Cirad

Chef de file : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)

Budget total : 11 059 754 €

Subvention FEDER : 2 081 773 €

Durée : 01/01/2014 au 31/12/2023

Partenariat :

Pays de la Commission de l'Océan Indien (COI) membres de la PréRAD-OI- Plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement dans l'Océan Indien :

- Comores,
- Madagascar,
- Maurice,
- Seychelles

Objectif Thématique : 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

Priorité d'Investissement : 1(a) - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I et assurer la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen.

Le Projet

Le Pôle de Protection des Plantes (3P) du CIRAD est un centre de recherche d'excellence ouvert aux réseaux de coopération scientifique notamment ceux des organismes partenaires de l'océan Indien. Le soutien d'Interreg Océan Indien permet un agrandissement de locaux tertiaires et de laboratoires (670 m²) favorisant l'accueil des chercheurs du CIRAD et de leurs collègues des organismes partenaires de l'océan Indien impliqués dans des projets collaboratifs à l'échelle internationale et régionale et d'augmenter les capacités de recherche dans le domaine de la protection des plantes en milieu tropical dans une période où les conséquences du changement climatique multiplient les menaces sur certaines espèces végétales.

Éléments clés

L'extension du Pôle de Protection des Plantes (3 P) est essentielle à l'augmentation de la capacité de recherche et d'accueil des chercheurs de la Commission de l'Océan Indien organisation intergouvernementale regroupant l'Union des Comores, Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles.

Les enjeux

Implanté à Mayotte, Madagascar, et prochainement l'île Maurice, le CIRAD est un acteur déterminant dans le développement des filières agricoles et agroalimentaires que dans la préservation de l'environnement et la biodiversité de l'océan Indien, notamment dans la surveillance et la lutte contre les bioagresseurs tropicaux tels que les mouches de fruits.

Le Pôle de Protection des Plantes (3 P) travaille également sur des enjeux de santé publique via la stérilisation des moustiques porteurs de maladies graves comme la dengue qui menace La Réunion et les pays voisins de la zone (30 000 personnes contaminées en 2021 à La Réunion, entraînant plus de 1000 hospitalisations et 20 décès).

L'extension du Pôle de Protection des Plantes (3 P) est donc un atout dans le renforcement des moyens de recherche-développement-innovation et la sécurité alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des populations de l'océan Indien.

L'après

Outre la construction des locaux, l'enjeu pour le pôle 3P est de bénéficier d'équipement scientifiques pour ces nouvelles infrastructures, afin :

- d'augmenter les capacités d'accueils de scientifiques locaux et internationaux impliqués dans les activités de recherche ;
- de répondre aux exigences normatives actuelles d'accueil et de fonctionnement de laboratoires modernes de recherche en partenariat international et labellisés Infrastructure en Biologie Santé et Agronomie (IBISA).

Un nouveau projet est actuellement en cours d'analyse par l'Autorité de gestion.

Personne contact :

Eric JEUFFRAULT Directeur régional Réunion-Mayotte-Océan Indien ; eric.jeufrault@cirad.fr

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur le projet cliquez [ici](#) et [là](#)

En savoir plus sur le programme – Contacts :

<u>Autorité de Gestion</u> Région Réunion Pôle animation du programme Interreg Thaïs About Tél : 0262 48 72 84 Mail : thais.about@cr-reunion.fr	<u>Secrétariat Conjoint</u> Agile Chargée de mission Interreg Muriel Hoarau Tél : 0262 90 10 84 Mail : muriel.hoarau@agile-reunion.org
Région Réunion DGA Coopération et Relations Internationales Corrine Kee-Soon Tél : 0262 48 70 45 Mail : corine.keesoon@cr-reunion.fr	Agile Directeur Philippe Clain Tél : 0262 90 10 80 Mail : philippe.clain@agile-reunion.org
Région Réunion DGA Affaires européennes Patrick Guillaumin Tél : 0262 48 73 81 Mail : patrick.guillaumin@cr-reunion.fr	